

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Finances communales Processus budgétaire lancé

Il s'agit de l'opération la plus importante et certainement la plus sensible de l'année en cours pour la Municipalité de Saint-Imier : l'élaboration du budget 2027. Le processus a été lancé par l'administration communale en juillet. Si tout se passe bien, l'épilogue sera connu le dimanche 29 novembre prochain.

On l'a écrit, répété et entendu à maintes reprises au cours des derniers mois : les finances de la commune de Saint-Imier sont dans une impasse. Sans une augmentation de la quotité d'impôt en 2027, il ne sera pas possible de maintenir le niveau actuel des prestations à la population et d'engager dans le même temps l'indispensable démarche de désendettement.

Une procédure par étapes minutieuse

C'est dans ce contexte délicat que l'administration des finances s'est attelée dès juillet à l'élaboration d'un premier budget pour l'année prochaine. Le processus se poursuit durant tout ce mois. A partir du 31 août et jusqu'à mi-septembre, soit durant quatre séances environ, la copie sera examinée, discutée et éventuellement amendée par la commission des finances dont la proposition finale atterrira sur la table du Conseil municipal.

L'approbation du budget par ce dernier – dans une version modifiée par ses soins ou non – devrait intervenir le 29 septembre. Le dernier mot, lui, reviendra au Conseil de ville dans sa séance du 22 octobre. Si le budget 2027 est approuvé par le législatif avec une augmentation de la quotité d'impôt, et seulement dans ce cas de figure, il appartiendra au peuple de se prononcer en date du 29 novembre.

Deux séances publiques à agender

A l'heure actuelle, compte tenu de la réalité des chiffres et des positions exprimées publiquement par les uns et les autres, on s'achemine vers une demande d'augmentation de la quotité. Dans un souci de transparence et afin que les enjeux de la votation populaire puissent être expliqués clairement, deux événements destinés à la population ont d'ores et déjà été fixés cet automne.

La table ronde sur la fiscalité communale aura lieu le jeudi 24 septembre. La séance d'information consacrée au budget 2027 se déroulera le jeudi 5 novembre. Tous les détails sur ces deux événements initiés par le Conseil municipal seront communiqués en temps voulu.

Saint-Imier, le 1^{er} septembre 2026